



LE LEADER

Bulletin interne de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural | N°001-2024



LA CAR POLICY DE L'ANADER
Les clarifications de la DMMG



**CENTRE DE FORMATION A LA
MECANISATION DE Gd-LAHOU**
Des innovations notables

ASSURANCE-MALADIE À L'ANADER

LES PRÉCISIONS DE LA DRH

> SOMMAIRE

> EDITORIAL	3
> ACTU ANADER	4
> FOCUS SUR...	8
> ECHOS DES REGIONS	9
> AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	12
> TABLEAU D'HONNEUR	13
> CONSEILS PRATIQUES	14
> COIN DU BONHEUR	15
> ILS NOUS ONT QUITTES...	15

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Dr Sidiki Cissé

RÉDACTEUR EN CHEF : Diaby Aïssata

PHOTOS : Guiguimé Honoré • Eba Joseph • Koné Alphonse

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION : Amon Oi Amon Alexandre

MAQUETTE : Soukoulé Ismaël

COMITÉ DE RÉDACTION : Soukoulé Ismaël • Gauze Ange Désirée Muriel

DOCUMENTATION : Direction de la Formation et de la Documentation (DFD)
Direction des Ressources Humaines (DRH)
Direction Technique (DT)

COLLABORATEURS : Points-Focaux Régionaux Communication et Relations Publiques (PFRCRP)
et Relais Communication et Relations Publiques (RCRP)

CONCEPTION-RÉALISATION : Soukoulé Ismaël

DISTRIBUTION : ANADER



LE LEADER

Bulletin interne de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural



Chères lectrices, Chers lecteurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve pour ce deuxième numéro de notre bulletin interne «Le Leader». Ce support qui nous permet de partager les initiatives de notre entreprise pour tenir son positionnement dans son secteur d'activités, vous donne également l'opportunité de suivre la vie de notre organisation et d'y contribuer de diverses manières.

Car, comme j'ai coutume de le dire, la première richesse d'une entreprise, ce sont ses ressources humaines. C'est pourquoi, conformément aux directives de notre Plan Stratégique de Développement 2019-2024, nous inscrivons le bien-être du personnel au cœur de nos actions, malgré des contraintes de divers ordres que nous nous employons à lever avec l'implication et la collaboration de tous et de chacun.

Ainsi, des questions telles que la couverture médicale pour notre personnel font l'objet de vigilance. Le Comité de travail mis en place nous proposera, j'en suis convaincu, des actions innovantes, réalistes et pratiques, et ce, avec vos suggestions et recommandations afin de maintenir un environnement de sérénité et de productivité au sein de notre organisation. Le Directeur des Ressources Humaines vous donnera de plus amples explications dans ce numéro.

Je vous invite également à mieux comprendre notre politique de gestion de la flotte automobile, la Car policy pour une meilleure appropriation. Les pages de ce numéro de «Le Leader» rappellent à notre mémoire les motivations et les ambitions qui furent celles de l'ANADER pour s'engager dans ce projet : créer les meilleures conditions de mobilité de notre personnel. Après la phase pilote, c'est maintenant le passage à l'échelle. Alors, ensemble, donnons-nous les moyens d'assurer un renouvellement de notre matériel roulant dans les conditions optimales, comme l'indique ici, le Directeur des Marchés et Moyens Généraux.

Disponible en version électronique sur notre site web (www.anader.ci) et en version papier, ce premier numéro de l'année 2024 nous ouvre les portes des différentes Directions Régionales pour suivre leur actualité. Et l'une des actualités que je voudrais vous faire revivre est le lancement du programme 2PAU-CI, un programme majeur de l'Etat de Côte d'Ivoire qui nous est confié et pour lequel, nous nous mobilisons tous à l'ANADER pour l'atteinte des objectifs.

Je voudrais vous exhorter à une conduite responsable et éthique de ce programme qui engage la pleine responsabilité de l'ANADER.

Bref, je vous laisse ce bulletin de seize pages pour une immersion dans l'entreprise ANADER à travers cette vue d'ensemble des défis et des réalisations de ce premier semestre.

Je vous souhaite une bonne pause lecture et je vous remercie pour votre confiance !!!

Dr SIDIKI CISSE
Directeur Général

ASSURANCE-MALADIE À L'ANADER

LES PRÉCISIONS DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La santé est capitale et n'a pas de prix. Être en bonne santé offre à l'employé les conditions d'une productivité et d'un bien-être personnel. L'ANADER, leader du conseil agricole et rural en Côte d'Ivoire, a récemment rencontré des dysfonctionnements dans la gestion de l'assurance maladie de ses agents. Face à cette situation, des solutions viables sont envisagées pour garantir une assurance maladie efficace et fiable pour les agents de l'ANADER. Afin de clarifier ces informations et de rassurer notre personnel, «Le Leader» reçoit Monsieur ADOU Pierre Armand, Directeur des Ressources Humaines de l'ANADER. Il nous éclaire sur les mesures prises pour assurer une couverture santé optimale à tous les salariés.

Le Leader : Depuis quelques mois, l'on a pu constater des défaillances dans le fonctionnement de la couverture maladie avec le gestionnaire de régime santé actuel. Comment expliquer cette situation ?

Le constat fait est réel. Je préciserais même que les défaillances datent de plusieurs années. Mais il convient, pour une meilleure compréhension des problèmes relatifs au système de couverture maladie à l'ANADER, d'en connaître les spécificités.

Ce régime était assis sur la base du principe de la solidarité et fonctionnait comme une auto-assurance ; la masse des cotisations étant directement affectée au financement des soins et honoraires.

Le niveau des cotisations était différencié au profit des plus faibles rémunérations, mais tous les adhérents ont le bénéfice des mêmes plateaux techniques. La famille prise en charge était composée du travailleur ANADER, son (sa) conjoint(e) et l'ensemble des enfants à charge, sans limitation de nombre.

On peut expliquer les défaillances de ce système par une combinaison de plusieurs facteurs, notamment :

- Le non-plafonnement du nombre d'enfants à charge par adhérent principal,
- Les niveaux relativement élevés des plafonds de soins,
- La prise en charge des travailleurs avec des pathologies lourdes ou « grands malades »,
- Les cas d'abus de consommation ou de fraude.



Le Leader : Quelles sont les dispositions qui ont été prises par l'ANADER pour faire face à cette situation ?

La suspension des prestations du mois d'août 2023 a amené l'ANADER à entamer des discussions de fond avec le gestionnaire de soins, à l'effet de l'apurement du passif mais aussi de réviser les clauses de la convention, notamment les conditions de prise en charge en vue de garantir la viabilité du nouveau système.

Ces échanges ont abouti à la conclusion d'un nouveau contrat entre l'ANADER et le gestionnaire, avec de nouvelles mesures de prise en charge, que je rappelle ici ;



- La fixation d'une prime unique pour toute catégorie de travailleurs ;
- Le plafonnement du nombre d'enfants pris en charge : 3 enfants maximum. Une surprime désormais exigée par enfant supplémentaire ;
- La baisse du niveau des plafonds de prise en charge individuelle et de la famille ;
- L'entente préalable pour les soins dans des centres tels que Farah et PISAM.

Ces mesures ont pour effet de contribuer à maintenir l'équilibre entre les niveaux des dépenses de soins et des cotisations.

Le Leader : Qu'en est-il de la couverture maladie universelle (CMU) au niveau de l'ANADER ?

La CMU est le régime assurantiel de base obligatoire. Elle s'impose à tous. Au niveau de l'ANADER, il faut le souligner, nous avons connu dès le démarrage et pendant la phase de généralisation, des problèmes liés à l'actualisation des données du personnel, en raison de la taille du dispositif et conséquemment du nombre des membres des familles couverts. Parallèlement, le canevas électronique mensuel à renseigner commande une méticulosité dans l'action, sous peine de voir le fichier invalidé.

Toutes ces contraintes sont aujourd'hui levées, les prélèvements faits sont reversés et attendons de la CNAM, organisme de gestion délégué, la mise à jour de notre situation, en vue de la fonctionnalité de cartes de soins.

Le Leader : Dans la perspective de trouver une solution définitive, peut-on espérer la mise en place d'une assurance-maladie ANADER ?

Cette perspective a été débattue lors de l'atelier de réflexion sur la couverture maladie adaptée pour les agents de l'ANADER, du 22 au 26 octobre 2023, au Centre de Formation de Bingerville.

L'une des recommandations fortes de cet atelier était justement de mettre en place un comité de réflexion, composé d'une équipe technique, représentative des parties prenantes pertinentes de l'ANADER, à l'effet de proposer une option adaptée et pérenne à la Direction Générale en termes de système de couverture maladie.

Cette activité aura lieu cette année, pour des résultats attendus au plus tard fin octobre 2024.



LA CAR POLICY À L'ANADER : QUELLES OPPORTUNITES ?

Initiée depuis 2019, la car Policy est entrée en vigueur en juillet 2020. Ce nouvel outil de gestion et de planning des déplacements professionnels ne fait pas l'unanimité dans les centres de responsabilités (Direction Générale, Direction Régionale, Zones et Centre de Formation) depuis sa mise en œuvre à l'échelle. L'équipe de « Le leader » a rencontré le Directeur des Marchés et des Moyens Généraux (D2MG), M. Cissé Moustapha Hassan. Il nous éclaire en 6 points.



Le Leader : Qu'est-ce qu'une Car Policy ?

Une « Car Policy » est une politique de gestion d'une flotte véhicules. Il faut entendre par véhicule ici, tout engin motorisé ou non, qui permet de transporter des personnes ou des biens ou qui peut se déplacer d'un point à un autre. Cette politique qui s'intègre à la politique générale de l'entreprise, permet de définir des objectifs, d'établir des stratégies assorties à des plans d'actions et de mettre en place des procédures et des outils pour une gestion efficace et efficiente de la flotte véhicules.

Le Leader : Pourquoi une Car Policy à l'ANADER ?

De par son mode d'intervention pour délivrer le service à valeur ajoutée à nos clients, l'ANADER détient l'une des flottes de véhicules les plus importantes de Côte d'Ivoire. Nous avons plus d'une centaine de vé-

hicules à quatre roues (autos), près de 2 000 motos et plus d'une cinquantaine de tracteurs. La gestion de cet important parc véhicules nécessite une approche éprouvée, des procédures adéquates inspirées des bonnes pratiques en la matière, des outils innovants à forte valeur ajoutée et une équipe de professionnels aguerris et bien formés. En outre, après les dépenses liées au personnel, les coûts liés à la possession des véhicules (TCO) représentent le poste de dépenses le plus élevé. La maîtrise de ce TCO revêt donc une importance stratégique pour l'ANADER en matière d'optimisation des coûts de l'entreprise.

Le Leader : Quel impact a cette nouvelle démarche dans la gestion du matériel roulant de l'ANADER ?

Cette nouvelle démarche dans la gestion du matériel roulant de l'ANADER intègre trois démarches à savoir la politique de gestion qui donne les grandes orientations et ambitions de la Direction Générale, le manuel de procédures de gestion des véhicules qui édicte de façon précise les actions à mener, et la plateforme digitale qui permet quotidiennement d'opérer, de suivre et de contrôler la gestion de la flotte. L'impact de l'adoption de cette démarche peut s'analyser en considérant la triple performance de la durabilité.

Du point de vue économique, l'adoption de cette démarche a pour impact l'optimisation de la gestion des déplacements qui a pour conséquence une meilleure gestion du carburant (baisse de consommation par véhicule), une utilisation adéquate des véhicules (déplacement professionnel), une anticipation des

entretiens et une minimisation des réparations. Du point de vue social, l'acquisition des véhicules neufs améliore le bien-être et la sécurité des travailleurs et améliore la qualité de leur travail. Du point de vue environnemental, avec le dispositif « écoconduite », la démarche permet de réduire l'empreinte carbone de l'entreprise et de consommer moins d'énergie à base de combustible fossile.

Le Leader : Depuis l'instauration de la Car Policy, comment est-elle accueillie à l'ANADER ?

Dans l'ensemble, la Car Policy a été très bien accueillie par les parties prenantes. Tout d'abord, après la phase d'étude et la phase pilote, le Conseil d'Administration a félicité la Direction Générale pour les premiers résultats obtenus et le côté innovant de la démarche. Il a rassuré la Direction Générale de son soutien et l'a encouragée à étendre la mise en œuvre à toute l'ANADER. L'équipe dirigeante a également bien accueilli la « Car Policy » et s'est même portée sponsor et garant de la réussite de cet important programme. En effet, elle voit en cet outil, un moyen concret d'améliorer la délivrance de l'offre de service de l'ANADER. Pour l'ensemble des managers, de façon intrinsèque, c'est un outil qui peut permettre d'améliorer leur efficacité. Il faudrait toutefois que son utilisation soit adaptée aux réalités de l'ANADER afin de réaliser tout le potentiel attendu. Pour le personnel, l'outil a semblé très contraignant dans les premières heures d'utilisation, mais au fil de l'eau, avec les campagnes d'information, de sensibilisation et de formation à la maîtrise des nouvelles procédures et à la prise en main de l'outil digital, l'acceptation est beaucoup plus prononcée. Pour les logisticiens qui utilisent au quotidien l'outil, c'est une véritable aubaine et un moyen sur mesure pour garantir leur performance en matière de gestion de la flotte de véhicules.



Le Leader : Quels sont les enjeux du système de Car Policy ?

L'enjeu majeur de la Direction Générale en impulsant l'adoption de cette démarche est la pérennisation de renouvellement à date du parc véhicules. En effet, l'adoption des bonnes pratiques préconisées dans la Car Policy ANADER, pourrait permettre d'acquiescer un financement pérenne dédié au renouvellement à date de notre important parc véhicules. L'autre enjeu majeur est la maîtrise des coûts de possession des véhicules (TCO) qui permettra d'améliorer la rentabilité de l'entreprise par réduction des charges liées aux véhicules (carburant, entretien, assurance, etc.). De plus, la détention de véhicules en bon état et quantité suffisante permet de proposer une offre de service à forte valeur ajoutée pour nos clients.

Le Leader : Comment comptez-vous parvenir à une meilleure appropriation de cette démarche ?

Par essence, l'Homme a une aversion au changement. Et quand le changement en question est une disruption (changement radical), il convient de mettre en place une opération de conduite de changement. Cette conduite de changement est menée pour l'heure en interne avec l'ensemble de l'équipe de la D2MG tant au niveau du Siège, des Directions Régionales, des Zones et des Centres de Formation ; avec un soutien important de la Direction Générale. Elle comprend des activités d'information, de sensibilisation et de formation ainsi que l'assistance quotidienne à la prise en main. Des reporting réguliers sont également prévus pour partager les avancées réalisées.

LE CENTRE DE FORMATION À LA MÉCANISATION AGRICOLE

À LA RECHERCHE CONSTANTE DE L'EXCELLENCE



Le Centre de Formation à la Mécanisation Agricole (CFMAG) de Grand-Lahou est l'un des quatre centres de formation de L'ANADER qui fait la promotion de la mécanisation agricole à travers la chaîne de valeur du riz et de bien d'autres spéculations.

Depuis octobre 2019, le Centre de Formation, sous la direction de son premier responsable, Monsieur Bamba Souleymane Kodiongué a, sous la houlette du Directeur de la Formation et de la Documentation, engagé de nombreuses actions afin d'optimiser son exploitation.

Découvrons ensemble les initiatives mises en place pour valoriser le CFMAG

RENFORCEMENT DES PARTENARIATS

Le CFMAG a initié des rencontres avec diverses institutions de développement agricole, et engagé les collectivités locales afin de renforcer la collaboration.

AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES

Le CFMAG a entrepris d'importants travaux d'amélioration des infrastructures, notamment le **pavage des principales voies du centre**, la **réfection de la plomberie, des douches** de toutes les chambres, et l'équipement des chambres avec un nouveau mobilier. Il s'agit d'offrir les meilleures conditions de séjour aux apprenants. Des espaces de repos en bordure du fleuve Bandama et des espaces verts ont également été aménagés. Un forage a été construit, le château d'eau réhabilité et un éclairage solaire installé pour les espaces verts et la cour du centre.

MISE À NIVEAU DU MATÉRIEL TECHNIQUE

Le centre a bénéficié de la dotation d'un tracteur neuf par la Direction Générale de l'ANADER, ce qui a considérablement amélioré ses capacités opérationnelles. De plus, une décortiqueuse-polisseuse d'une capacité d'une tonne par heure a été maintenue et remise en marche, augmentant ainsi l'efficacité des processus de traitement. L'atelier du CFMAG a également été équipé d'outils de précision, renforçant

sa capacité à former les participants sur l'utilisation et la maintenance des équipements agricoles modernes.

Ces actions ont permis d'obtenir des résultats significatifs dans la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux :

- **JICA/PRORIL** : Désignation du centre comme principal lieu de formation en machinisme pour le Projet de Promotion du Riz Local (2021-2024).
- **FIRCA** : Intégration au projet PPFMA et formation d'artisans à la fabrication d'outils agricoles.
- **CNRA** : Production d'outils de petites mécanisations agricoles.
- **ADERIZ** : Formation des machinistes et gestionnaires de PME agricoles mécanisées.
- **OSCN** : Formation de jeunes en réinsertion sociale au machinisme agricole.
- **SAPH** : Recyclage des tractoristes.
- **FAO** : Organisation d'ateliers internationaux et formation en machinisme agricole.
- **CIRAD** : Recherche et développement pour la mécanisation de la culture de la banane plantain.

Le CFMAG entend maintenir cette dynamique pour consolider la confiance de ses partenaires.

DIRECTION REGIONALE CENTRE-OUEST

PSD DE LA REGION DU HAUT-SASSANDRA : L'ANADER ORGANISE UNE CEREMONIE DE REMISE DE LIVRABLES AU CONSEIL REGIONAL



L'ANADER, via la Direction Régionale Centre-Ouest (DRCO), a signé un contrat avec le Conseil Régional du Haut Sassandra pour élaborer son Plan Stratégique de Développement (PSD). Ce contrat, commencé en 2018, s'articule autour de quatre axes stratégiques à savoir, **le renforcement de la gouvernance territoriale et de la cohésion sociale, l'accélération du développement du capital humain et la promotion du bien-être social, le développement de l'économie locale, le développement des infrastructures socio-économiques et la préservation de l'environnement**

Le coût de mise en œuvre sur cinq ans est quant à lui estimé à 23,25 milliards FCFA. Les livrables comprennent une monographie, un bilan-diagnostic, et une planification-programmation.

Ce PSD 2023-2027, dans une vision de développement durable à l'horizon 2040 pour le Haut Sassandra, met en évidence les projets et programmes majeurs de la région.

DIARRASSOUBA Djakaridja
PFCRP-DR Centre Ouest

DIRECTION REGIONALE CENTRE

L'ANADER FAIT LE BILAN DU CONSEIL AGRICOLE AUX PRODUCTEURS D'ANACARDE



Au cours d'un atelier qui s'est déroulé du 9 au 12 janvier 2024 à Yamoussoukro, les agents de terrain (Techniciens spécialisés, Chefs de Zone, Coordonnateurs et Directeurs régionaux) et la Direction Générale représentée par la Direction technique et les Directions d'appui s'étaient retrouvés pour faire le bilan 2023 et envisager l'exercice 2024 qui avait débuté.

Cet atelier visait en pratique à :

- Présenter et commenter les résultats du conseil agricole anacarde par Direction Régionale en 2023 ;
- Partager les observations et recommandations des missions d'appui et de contrôle ;
- Partager les observations et recommandations issues des ateliers de validation des pièces comptables organisées par le FIRCA ;
- Partager les observations et recommandations issues des ateliers de validation des pièces comptables organisées par le FIRCA ;
- Vérifier la complétude, l'exactitude et la cohérence des bases de données ;
- Finaliser les rapports annuels du conseil agricole dédié aux producteurs d'anacarde pour l'exercice 2023 ;
- Elaborer les documents d'opérationnalité de l'exercice 2024.

GNOUMOU Daouda
PFCRP-DR Centre

DIRECTION REGIONALE NORD

LANCEMENT DU PROGRAMME DE PRODUCTION ALIMENTAIRE
D'URGENCE SUR LE SITE RIZICOLE NAHOUALAKAHA À
KORHOGO



Le 19 février 2024, à Nahoualakaha, S/P de Tioro, s'est déroulée la cérémonie de lancement du Programme de Production Alimentaire d'Urgence (2PAUCI). L'événement a été marqué par la présence de M. Coulibaly Adama, et Mme Nicole Apling-Kouassi, respectivement PCA et DGA de l'ANADER, ainsi que du Ministre d'État, M. Kobenan Kouassi Adjoumani, Ministre d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières.

Le Ministre a annoncé la distribution de 61 330 tonnes de NPK et 39 353 tonnes d'urée afin de produire 2 millions de tonnes de manioc, 546 987 tonnes de maïs, et 796 323 tonnes de riz supplémentaires d'ici mars 2024.

Pour la région du Poro, 7560 producteurs de riz bénéficieront de 4902 tonnes d'engrais et 424 tonnes de semences de riz. Un système de suivi rigoureux sera assuré par les Directeurs Régionaux, les Chefs de Zone et les responsables de l'ADERIZ pour garantir une utilisation efficace des intrants.

La cérémonie s'est conclue par un repiquage symbolique de pépinières de riz par le Ministre d'Etat, symbolisant le démarrage concret du programme dans la Région.

DAGNOGO Ibrahima
PFCRP-DR Nord

DIRECTION REGIONALE SUD

PROGRAMME DE PRODUCTION ALIMENTAIRE D'URGENCE EN
COTE D'IVOIRE : LES REMISES D'INTRANTS SE POURSUIVENT

800 000 producteurs, c'est le nombre d'exploitants agricoles à approvisionner en semences et engrais dans le cadre du Programme de Production Alimentaire d'Urgence en Côte d'Ivoire (2PAUCI). Ce programme vise à terme la production de masse de manioc, de riz et de maïs à travers tout le territoire ivoirien pour assurer la sécurité alimentaire des populations.

Le 2PAUCI a été lancé officiellement par M. Kobenan Kouassi Adjoumani, Ministre d'État, chargé de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, dans les localités de Gagnoa, Sakassou et Korhogo, en présence des forces vives et autorités locales, avec la participation de l'ANADER représentée par Dr Adama Coulibaly et Mme Nicole Apling-Kouassi.

La distribution des intrants s'est déroulée à Adzopé le 14 mars, à Abengourou le 15 mars et à Bondoukou le 18 mars 2024. L'ANADER a joué un rôle clé en mobilisant des milliers d'exploitants pour ces événements. Lors de ces cérémonies, le Ministre d'Etat et les autorités présentes ont sensibilisé les producteurs à l'utilisation appropriée des intrants, distribués gratuitement par l'État ivoirien.

Il a été rappelé aux producteurs que ces ressources ne doivent ni être consommées ni être vendues, afin de garantir leur utilisation exclusive pour l'agriculture.

ATSÉ Eugene
PFCRP-DR Sud



DIRECTION REGIONALE CENTRE-EST

KROUBI 2024 : L'ANADER Y ÉTAIT



La ville de Bondoukou a accueilli avec succès la « Semaine du Kroubi » du 6 au 9 juin 2024, mettant en avant la diversité culturelle et la cohésion sociale. Cet événement, devenu une tradition régionale, a rassemblé une foule variée autour du thème « Diversité Culturelle et Cohésion Sociale », soulignant l'importance de la tolérance et de l'inclusion dans la société.

Le musée de Bondoukou a été le centre des festivités, avec divers stands et expositions. L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) s'est distinguée par son stand informatif et ses présentations sur le réchauffement climatique et la reforestation en Côte d'Ivoire. L'ANADER a également mis en avant le projet 2PAU CI, visant à améliorer la productivité agricole et la résilience face aux aléas climatiques.

Les conférences, ateliers et spectacles culturels ont permis de célébrer les richesses culturelles locales, renforçant les liens communautaires. En conclusion, la « Semaine du Kroubi » 2024 a été un succès, rappelant l'importance de valoriser les cultures locales et de promouvoir un avenir inclusif et durable. Bondoukou continue de briller comme un modèle de cohésion sociale en Côte d'Ivoire.

KOUA Jonathan
PFCRP-DRCE

DIRECTION REGIONALE SUD-OUEST

L'ANADER INSTRUIT LES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE SAN PEDRO SUR L'AGRICULTURE IVOIRIENNE

L'Université de San Pedro (USP) a organisé sa conférence annuelle pour les étudiants de première année de l'UFR Agriculture Ressources Halieutiques et Agro-industrie (ARHAI) sur le thème « L'Agriculture Ivoirienne et l'ANADER ». Animée par des experts, dont M. SOULAMA Souleymane (CTR-DRSO), et en collaboration avec la Direction Régionale de l'ANADER de San Pedro (DRSO), la conférence a abordé l'évolution de la politique agricole ivoirienne, la répartition des cultures, les opportunités entrepreneuriales et les besoins nationaux en produits agricoles. Plus de 200 étudiants et enseignants ont participé, renforçant leur intérêt pour le secteur agricole.

KOFFI Euphrasie
PFCRP-DRSO

DIRECTION REGIONALE OUEST

L'ANADER SENSIBILISE LES ÉLÈVES AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE À DANANÉ

Le 17 avril 2024, la 7ème édition des « Journées carrière » organisée par la Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA) de Danané s'est tenue au Lycée Moderne ZINGBE Mathias. L'événement a réuni élèves, parents, enseignants et entreprises pour discuter des formations et opportunités professionnelles. L'ANADER, représentée par M. KOUAKOU N'Zi Landry, Technicien Spécialisé en Élevage, a présenté ses activités et son rôle dans le développement rural. M. COULIBALY Naga Pascal, Enquêteur de la Zone ANADER de Danané, a expliqué aux jeunes le parcours pour devenir agent ANADER. M. KOUAKOU a, pour sa part, encouragé les élèves à s'engager dans leurs études pour un avenir prometteur.

COULIBALY Pascal
Relais CRP-Zone Danané

PROJET RICOWAS

LA RESILIENCE DE LA RIZICULTURE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR UNE PRODUCTIVITÉ
CROISSANTE DES SYSTÈMES RIZICOLES EN AFRIQUE DE L'OUEST



En Afrique de l'Ouest, le riz est essentiel pour la sécurité alimentaire, mais la production locale, principalement assurée par de petits exploitants, ne suffit pas à répondre à la demande croissante due à l'augmentation démographique. Cette insuffisance conduit à des importations massives, alourdissant les budgets publics et exposant les pays à la volatilité des prix mondiaux. La Sous-Région est également vulnérable au changement climatique, ce qui aggrave les défis agricoles.

En effet, on estime qu'entre 2017 et 2025, la consommation de riz en Afrique de l'Ouest augmentera de 32%, soit environ de plus de 6 millions de tonnes, en raison de la croissance de la population qui passera de 366 millions en 2017 à 450 millions en 2025. Pour répondre à ces enjeux, la CEDEAO a lancé en 2013 l'initiative « Offensive Riz » pour atteindre l'autosuffisance en riz d'ici 2025 via une approche de Production de Riz Résiliente au Climat (PRRC).



Le projet RICOWAS, développé pour soutenir cette initiative et financé par le Fonds d'Adaptation, vise à améliorer la résilience climatique et la productivité rizicole des petits producteurs en Afrique de l'Ouest.

Les objectifs du projet RICOWAS incluent le renforcement de la résilience des petits riziculteurs avec des stratégies agroécologiques, l'amélioration de la PRRC, la promotion d'un échange efficace de connaissances, et la création d'une coalition de partenaires. Le projet se concentre sur trois composantes principales : le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, l'aide à la mise à l'échelle de la PRRC, et le renforcement de la communication et des partenariats. Il est exécuté au niveau régional par le Centre Régional de Spécialisation sur le Riz, sous la tutelle de l'Institut d'Economie Rurale du Mali et soutenu par l'Université de Cornell et le CORAF.

> TABLEAU D'HONNEUR

M. KOUADIO CONAN MERMOZ, CHEF DE ZONE DE TOUBA

La rubrique «Tableau d'Honneur» met en lumière les parcours de ceux qui, par leur dévouement et leurs compétences, contribuent au développement de notre entreprise.

Dans ce numéro, «Le Leader» reçoit le premier responsable de la Zone ANADER de Touba, reconnu par ses pairs et la hiérarchie comme un bon gestionnaire.



Né le 8 février 1978 à Tiébissou en Côte d'Ivoire, Kouadio Conan Mermoz est un agroéconomiste dévoué à l'amélioration des techniques agricoles et au développement des communautés rurales.

En 2007, il obtient une maîtrise en Sciences Économiques à l'Université de Bouaké, après avoir décroché une licence dans le même domaine en 2006. En 2005, il avait déjà acquis un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) en Économie et Gestion Agropastorale à l'Université de Bouaké, après avoir obtenu son Baccalauréat D en 2001.

Depuis janvier 2019, Mermoz occupe le poste de Chef de Zone à l'ANADER de Touba où il y coordonne plusieurs projets agricoles et supervise le personnel et les finances. Précédemment, il a dirigé la coordination et le contrôle des conseillers agricoles pour le projet de Conseil Agricole dédié aux producteurs d'anacarde à la Zone de TANDA.

En tant que Formateur Régional, il a également participé à des projets visant à améliorer la qualité de la noix de cajou. Mermoz a également travaillé comme agent technico-commercial chez OLAM Ivoire Bouaké, gérant les opérations dans les départements de Bouaké, M'Bahiakro et Didievi. Il a joué le rôle d'animateur de proximité et formateur

pour divers projets, y compris le Projet d'Assistance Post Conflit et les initiatives financées par l'Union Européenne.

Kouadio Conan Mermoz est reconnu pour ses compétences variées en techniques de production et de commercialisation des cultures fruitières, industrielles, vivrières et maraîchères. Il excelle également en réhabilitation des vergers, entrepreneuriat agricole, conception, gestion et analyse de projets de développement rural, ainsi qu'en formation des producteurs et des coopératives sur les bonnes pratiques agricoles.

Mermoz a enrichi son expertise en participant à de nombreux ateliers et formations spécialisées, notamment la formation des Maîtres-Formateurs en chaîne de valeur de la noix de cajou au Ghana, et des ateliers sur la réhabilitation et l'entretien des plantations d'anacardier.

Ses qualités managériales, le respect des délais et l'atteinte des objectifs techniques et opérationnels font de Kouadio Conan Mermoz, l'homme à l'honneur dans ce numéro de notre magazine.

L'IMPORTANCE DU SAVOIR-VIVRE EN ENTREPRISE

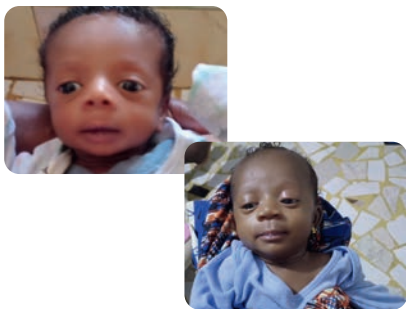
Au-delà des compétences professionnelles, les notions de compétences comportementales individuelles notamment la capacité d'adaptation, la gestion du stress, le travail en équipe, l'autonomie, le sens de l'organisation, la rigueur, la force de proposition, etc. sont indispensables. Nous avons sélectionné pour vous 10 règles élémentaires à mettre en application pour maintenir des relations respectueuses.



- **Arriver à l'heure au travail**
Respecter l'heure et arriver tôt montre de l'ordre et de la responsabilité. Excusez-vous en cas de retard.
- **Dire bonjour et au revoir**
Saluer ses collègues et supérieurs en arrivant et en partant est essentiel pour maintenir le respect et une bonne ambiance.
- **Utiliser les « mots magiques »**
Des mots comme «s'il vous plaît», «merci» et «excusez-moi» sont essentiels pour des relations professionnelles cordiales.
- **Éviter le téléphone lors des réunions**
Concentrez-vous sur la séance en cours et évitez d'utiliser votre téléphone sauf en cas d'urgence professionnelle.
- **Utilisation du matériel de l'entreprise**
N'utilisez pas le matériel professionnel à des fins personnelles pour respecter les règles de savoir-vivre.
- **Laisser ses soucis personnels à la porte**
Concentrez-vous sur le travail et laissez les soucis personnels de côté pour éviter les erreurs, sauf en cas d'urgence avec accord de la hiérarchie.
- **Conserver sa bonne humeur**
Maintenez une attitude positive même face aux contrariétés pour vivre harmonieusement avec les autres.
- **Partager ses erreurs**
Admettez vos erreurs pour apprendre, mettre en place des correctifs et éviter qu'elles ne se reproduisent.
- **Accepter l'aide d'un(e) collègue**
Accepter l'aide ne signifie pas être faible, mais être ouvert à l'apprentissage continu.
- **Être volontaire pour aider un(e) collègue**
Aider spontanément un(e) collègue en difficulté montre de l'humanité et favorise une aide réciproque sans attendre de remerciements incessants.



> COIN DU BONHEUR



Les jumeaux, **ANE Amba Janelle** et **ANE N'guessan Cyriel Emmanuel**, enfants de M. **ANE Gngangbé César**, matricule 5457 P, téléopérateur à la DT, nés le **18 mars 2024**.



Ahmad Hassan Kamald Soumahoro, fils de M. **Losseni Soumahoro**, matricule 5587 B, Chef de Division Comptabilité à la DFC, né le **24 février 2024**.



KACOU Anna Maria Ilona, fille de Mme **KACOU Clarisse**, matricule 5140 J, Assistant Chef Cellule Convention à la DFC est née le **17 mars 2024**.

> ILS NOUS ONT QUITTES...



N'GUSSAN Kouakou, ex-Conseiller Technique du DGA



N'DRI Kouadio Rodolphe, ex Animateur de Développement Rural, Zone Toulepleu



KOUADIO Bomo Christiane Epse Agoussi, ex Chef Section Appui aux Organisations Professionnelles Agricoles



LIDA Logbo Henriette, ex Animateur de Développement Rural Café-Cacao



NOS VALEURS FONDAMENTALES

Nos valeurs fondamentales ont été définies en relation avec les membres du personnel dans un processus participatif pour garantir leur contribution effective au processus de déploiement.

PROFESSIONNALISME



A l'ANADER, le professionnalisme signifie la bonne qualité du travail, l'amélioration continue des **compétences**, l'acceptation du **travail en équipe**, l'application de la **rigueur** et l'**obligation de rendre compte**, la **punctualité** et le **respect des délais**.

HONNÊTETÉ



L'honnêteté est considérée par l'ANADER comme une valeur maîtresse, qui implique pour chaque membre et pour chaque partie prenante d'avoir un comportement **loyal** et **intègre** en toute circonstance en évitant tout acte contraire aux lois et règlements, à l'**éthique** et **toute concurrence déloyale** à l'égard de la société.

BIEN-ÊTRE



Le bien-être est considéré par l'ANADER comme une situation objective dans laquelle chacun doit se trouver pour être motivé et contribuer efficacement à la création de valeur.

RESPECT



La valeur respect implique pour l'ANADER le respect des personnes (paysans, fournisseurs, clients), des biens de l'entreprise, de la légalité, des instructions, procédures, consignes de travail et de sécurité.

INNOVATION



Les **changements climatiques** et les exigences de **développement durable** commandent que l'ANADER soit **inventive** dans l'exécution de ses missions en adoptant de nouveaux modes de culture au service de ses parties prenantes en milieu paysan pour améliorer et mieux valoriser les techniques traditionnelles.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



L'ANADER considère que pour être **socialement responsable**, elle doit intégrer dans ses politiques et activités les **exigences pour la protection de l'environnement** en milieu paysan et réaliser sa **raison d'être** avec le **moins de dommage possible** sur les **espèces végétales, animales et les ressources non renouvelables de la nature**.

Suivez-nous sur nos réseaux



www.anader.ci



anader@anader.ci



[anader.civ](https://www.facebook.com/anader.civ)



[@anadertv](https://www.youtube.com/@anadertv)

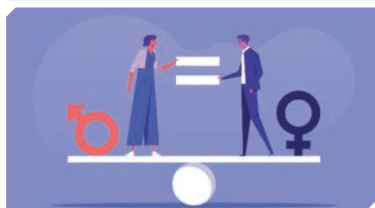


[anader](https://www.linkedin.com/company/anader)



[@anader_ci](https://twitter.com/anader_ci)

PROTECTION DU GENRE



L'ANADER fait la promotion du genre, car nous considérons que la **diversité**, qui favorise l'**équité** et l'**égalité**, est une nécessité et une force au service de notre développement et de notre durabilité.

Leader du Conseil Agricole et Rural en Côte d'Ivoire